

État des détenus dans les différentes maisons d'arrêt de la commune de Paris, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les différentes maisons d'arrêt de la commune de Paris, lors de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 552-553;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28754_t1_0552_0000_16

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Reçois, citoyen président, l'offrande que nous faisons de la modique somme de 383 liv. 10 sous, que nous destinons pour nos frères, les défenseurs de la patrie. Notre offrande est modique, mais considère que c'est le tribut d'une Société de pauvres sans-culottes qui est dans l'impossibilité de mieux faire.

Périssent les tyrans coalisés, les royalistes, les aristocrates, les traîtres, les factieux, les intrigants et les modérés, et vive la Convention nationale, la République une et indivisible et la Montagne; c'est le plus ardent de nos vœux.»

AZÉMAR.

25

Le citoyen Boulin, du Mont-de-l'Egalité, ci-devant Faremoutiers (1), envoie 25 l. en assignats et 20 liv. en numéraire, pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Mont-de-l'Egalité, 7 flor. II* (3).

« Citoyen président,

Tu trouveras ci-inclus :

1°) la somme de 25 liv. en assignats pour m'acquitter de la dette annuelle que j'ai contractée pour les frais de la guerre; elle échoie au 1^{er} mai (vieux style), dorénavant, je l'adopte pour le 1^{er} floréal.

2°) celle de 20 liv. en numéraire seul objet que j'avais de la tyrannie, métal impur que je te prie de faire passer au creuset national pour se purifier et devenir utile à la République en servant aux frais de ses défenseurs.

J'ai mêlé ma joie et ma reconnaissance avec mes concitoyens qui l'ont témoignée à la Convention sur les complots affreux que des Catilinas d'un nouveau genre avaient osé tramer contre la patrie et qu'elle a si énergiquement déjoués : nouveaux Brutus, vous remplissez trop bien les vœux du peuple, les lois sages que vous lui donnez lui sont trop chères pour ne pas vous inviter à lui continuer votre active sollicitude; en mon particulier, recevez-en, toute ma gratitude et ma vénération.

Périssent les tyrans, les factieux, les athées et tous les ennemis de la République française. S., F. et Union.»

BOUIN.

26

Le citoyen Bidard, garde des fortifications, dépose sur l'autel de la patrie, par le fait du député Barère, 820 liv. pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Val-de-Marne.

(2) P.V., XXXVI, 279.

(3) C 302, pl. 1082, p. 20.

(4) P.V., XXXVI, 280. B^{tn}, 17 flor. (2^e suppl.).

[*Saint-Jean-Pied-de-Port, 16 germ. II*] (1).

« En 1792 (vieux style), je remis au citoyen Fougère, secrétaire des représentants du peuple Carnot, Garrau et Lamarque, la pétition dont je t'adresse le double; je te prie de la faire prendre en considération pour l'objet qui intéresse mon bail sur l'entreprise des ouvrages de la barre de Bayonne.

Conformément à mon offre à la nation je t'adresse tous les appointements qui m'ont été payés depuis l'époque de ma pétition, montant à la somme de 820 liv. Je regarde cette obligation comme sacrée jusqu'à l'extinction des tyrans armés contre notre liberté.

Je joins à ma lettre le titre qui m'a été envoyé par le Ministre A. Lajard, au nom du despote Louis XVI. Si tu crois mes services utiles à la République, je te prie d'en faire passer un autre selon la nouvelle forme républicaine. S. et F.»

BIDARD.

27

Les officiers des escadrons de campagne du 12^e bataillon de dragons déclarent à la nation qu'ils ne prendront que la moitié de la viande qu'elle leur accorde, pendant 8 jours; et qu'ils renouvelleront ce sacrifice toutes les fois qu'ils pourront se procurer d'autres subsistances; ils ajoutent à ce don 101 liv. (assignats), 72 liv. en argent, et un galon pesant deux onces.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Bohain, 29 vent. II*] (3).

« Les officiers des escadrons de campagne du 12^e Régiment et le chirurgien major, voulant témoigner à la République leur civisme, déclarent à l'état major de la division intermédiaire, Armée du Nord, qu'ils ne prendront que la moitié de la viande qu'elle leur accorde, pendant 8 jours, à dater du 1^{er} Germinal, et qu'ils renouvelleront ce sacrifice toutes les fois qu'ils pourront se procurer d'autres subsistances telles qu'elles.

Ils ajoutent à ce sacrifice un don patriotique de 72 liv. en numéraire, et 101 liv. en assignats, plus 1 galon pesant 2 onces.»

FIQUET.

28

La commune de Paris envoie le nombre des détenus dans les différentes maisons d'arrêt de son ressort. Le total est de 7 009 (4).

[*Commune de Paris, 12 flor. II; Etat du 11 flor.* (5).

(1) C 302, pl. 1082, p. 21.

(2) P.V., XXXVI, 280. B^{tn}, 14 flor. (2^e suppl.); J. Sablier, n^o 1294.

(3) C 302, pl. 1082, p. 22.

(4) P.V., XXXVI, 280. B^{tn}, 13 flor.

(5) C 302, pl. 1095, p. 36. Signé Henry, Benoit.

Nom des prisons	Nb. de détenus
Grande-Force	729
Petite-Force	309
Irlandais, rue du Cheval-Vert	43
Sainte-Pélagie	256
Madelonnettes	302
Montprin, rue Notre-Dame des Champs .	50
Abbaye	108
Bicêtre	947
A la Salpêtrière	549
Chambres d'arrêt, à la Mairie	169
Fermes	33
Luxembourg	684
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	503
Brunet, rue de Buffon	49
Les Picpus fauxbourg S.-Antoine	199
Réfectoire de l'Abbaye	120
Caserne des Petits Pères	47
Les Angloises, rue Saint-Victor	140
Picquenot, rue et à Bercy	35
Les Angloises, rue de Loursine	120
Caserne, rue de Vaugirard	130
Les Carmes, rue de Vaugirard	351
Les Angloises, fauxbourg S.-Antoine	72
Coignard, à Picpus, n° 6	43
Ecossois, rue des Fossés-Saint-Victor	101
Saint Lazare, fauxbourg Saint-Lazare ..	678
Mahay, rue du Chemin-Vert	29
Maison Escourbiac, rue S.-Antoine ... }	
La Chapelle, rue de la Folie-Renaud	30
Belhomme, rue Charonne, n° 70	102
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	114
Total général	7,009

29

La section du Contrat-Social offre à la patrie 6 cavaliers armés et équipés, déterminés à mourir à leur poste, ou à revenir vainqueurs. Elle ajoute à ce don celui de 1 000 louis, pour aider à la construction d'un vaisseau : ils déclarent que c'est tout ce que peuvent faire des sans-culottes, plus riches en patriotisme qu'en fortune; mais qu'ils espèrent trouver beaucoup d'imitateurs dans la République (1).

L'ORATEUR : Citoyens représentans,

Tandis que la vertu et la probité sont à l'ordre du jour dans notre gouvernement démocratique, la victoire est aussi à l'ordre du jour dans nos armées. A chaque instant de nouveaux succès assurent le triomphe de la liberté et de l'égalité; l'heure dernière a sonné pour tous les tyrans de la terre. Ici les factions ont succombé et les factieux ont péri, là la rage des despotes expirera sous les coups redoublés de nos braves défenseurs.

La section du Contrat social, composée de sans-culottes, tous pauvres en fortune, mais bien riches en patriotisme, vous offre 6 cavaliers

(1) P.V., XXXVI, 280. Bⁱⁿ, 14 flor.; *Ann. patr.*, n° 487; *Mon.*, XX, 367; *J. Sablier*, n° 1294; *J. Perlet*, n° 588; *J. Lois*, n° 582; *J. Paris*, n° 488; *J. Mont.*, n° 171; *J. Matin*, n° 681; *Feuille Rép.*, n° 304; *Débats*, n° 597, p. 267, et 623, p. 257.

jacobins. A ce nom, les tyrans coalisés reculent d'effroi; ils voient la mort et la chute prochaine de leurs empires; leurs stupides satellites n'échappent au trépas que par une fuite honteuse.

Ces six braves soldats armés, montés et équipés aux frais de la section, brûlent d'impatience de voler au combat. Le bruit de la victoire retentit chaque jour à leurs oreilles, et ils s'indignent dans leur généreux transport de ne pas partager la gloire de leurs frères d'armes.

Et vous, dignes représentans, demeurez fermes à votre poste, dirigez la victoire par la sagesse de vos mesures, tandis que les républicains français l'enchaîneront par leurs armes. Faites trembler les factieux, les intrigans, les faux patriotes, tandis que ces fiers enfans de la patrie cimenteront le règne de la liberté et de l'égalité dans le sang de nos ennemis.

Recevez le serment qu'ils demandent à prêter devant vous de mourir au champ de la gloire, ou de revenir vainqueurs. Vive la République, vive la Montagne (1).

L'assemblée, par l'organe de son président, loue le patriotisme et la générosité des citoyens de la section du Contrat social, et reçoit, au milieu des applaudissement, le serment des 6 cavaliers (2).

L'ORATEUR reprend la parole pour annoncer que la section ne borne pas son civisme à cette offrande de 6 cavaliers jacobins; elle ajoute encore une offre de 24,000 liv. pour la construction d'un vaisseau destiné à remplacer celui connu sous le nom de la Ville de Paris. Elle désire que son zèle soit imité par toutes les autres sections, afin que par ce nouveau moyen, le despote de Londres et ses coalisés, éprouvent ce que peut une nation libre, qui ne se repose que sur les vertus et la justice.

Un citoyen de cette section, a déjà déposé au Comité révolutionnaire 500 liv., et les amis de la liberté, vont à l'envie, à son exemple, compléter cette somme (3).

La Convention décrète mention honorable du civisme dont cette section a déjà donné tant de preuves et insertion au bulletin (4).

30

Un membre du Comité des finances [RAMEL] propose et fait adopter le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité des finances;

« Décrète que la commission des transports, postes et messageries, fera transporter à Paris toutes les lettres adressées à l'étranger, et retenues dans les différens bureaux, notamment dans ceux des villes frontières; qu'elle fera procéder à leur ouverture, au renvoi de celles qui ne contiendront rien de contraire aux intérêts de la République, aux particuliers qui les

(1) C 303, pl. 1109, p. 29, signé BEAUFILS (présid. de l'Assemblée générale).

(2) *J. Fr.*, n° 586.

(3) C 302, pl. 1082, p. 1; *M.U.*, XXXIX, 218.

(4) P.V., XXXVI, 280.